



**Financement
Participatif
France**



Séminaire national : Le financement participatif de la transition écologique

Synthèse des échanges

Un événement organisé par :



**Financement
Participatif
France**



27/06/17 – PARIS

Sommaire

Sommaire	2
Mot de bienvenue – Stéphanie Savel, Présidente - Financement Participatif France.....	3
Guide du financement participatif pour le développement des territoires – Florence de Maupeou, Coordinatrice - Financement Participatif France	3
Etude I4CE sur le financement participatif de la transition énergétique – Cécile Bordier, Chef de projets – I4CE, Institute for Climate Economics.....	3
Table ronde n°1 : Quelles incitations pour accompagner l’essor du financement participatif dans le développement des énergies renouvelables ?.....	4
1. Virginie Schwarz – Contexte et enjeux :.....	4
2. Vincent Clerc – Présentation d’Enerfip :	4
3. Amaury Blais – Présentation de Lendosphère :	4
4. Emmanuel Julien – Présentation de SERGIES	5
5. Les échanges/débat qui ont suivi ont porté sur :.....	5
Table ronde n°2 : Comment généraliser l’émergence du financement participatif dans d’autres secteurs de la transition énergétique ?	5
1. André Jaunay – Contexte et enjeux :	5
2. Arnaud Delcasse – Le covoiturage comme initiative de collaboration à impact social et environnemental.....	5
3. Marie-Laure Guillerminet – Financement participatif de la transition écologique hors ENR dans les Hauts-de-France	6
4. Alex Raguet – Diversifier la reconnaissance des projets de transition énergétique	6
5. Un label pour valoriser tout type de projets « verts ».....	6
6. Les échanges/débat qui ont suivi ont porté sur :.....	6
Conclusion – Stéphanie Savel, Présidente - Financement Participatif France.....	6

Financement Participatif France

@Fin_Part

www.financeparticipative.org

I4CE

@I4CE_

<http://www.i4ce.org>

Retrouvez le programme et les synthèses des séminaires sur :

<http://financeparticipative.org/evenements/seminaires-finance-participative-et-territoires/>

Contexte

- Financement Participatif France et la Caisse des Dépôts lancent une série de séminaires sur le financement participatif dans les territoires.
- I4CE – Institute for Climate Economics organise ce deuxième séminaire portant sur la transition écologique, en partenariat avec Climate-KIC.
- Le séminaire a réuni les parties prenantes du financement participatif : collectivités, porteurs de projet, financeurs, chercheurs et responsables associatifs.

Deux tables rondes :

Quelles incitations pour accompagner l'essor du financement participatif dans le déploiement des énergies renouvelables ?

Comment généraliser l'émergence du financement participatif dans d'autres secteurs de la transition écologique ?

Mot de bienvenue – Stéphanie Savel, Présidente - Financement Participatif France

Stéphanie Savel, présidente de Financement Participatif France, a introduit le séminaire en mettant en avant les liens entre financement participatif et transition écologique et solidaire. Au-delà de l'acceptabilité locale des projets, l'usage dématérialisé du financement participatif permet aux citoyens de dépasser les limites de leurs territoires pour avoir une influence sur les orientations des politiques énergétiques au niveau national.

Guide du financement participatif pour le développement des territoires – Florence de Maupeou, Coordinatrice - Financement Participatif France

Coordonné par la Commission partenariats territoriaux de FPF, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, ce guide¹ vise à donner aux acteurs territoriaux les clés pour se saisir du financement participatif. Cet outil répond à trois enjeux pour les collectivités et structures de l'accompagnement et du développement : i) il apporte des pistes de financements complémentaires dans la réalisation de projets, ii) encourage l'engagement des citoyens et enfin, iii) offre aux institutions un nouveau moyen de communication. Florence de Maupeou a indiqué les exemples d'utilisation par les collectivités locales, décrits dans le guide, soit pour mener des projets en propre, soit pour soutenir des projets de leur territoire.



Etude I4CE sur le financement participatif de la transition énergétique – Cécile Bordier, Chef de projets – I4CE, Institute for Climate Economics

Cécile Bordier a présenté les premiers résultats d'une étude à venir sur les outils d'incitation au financement participatif de la transition énergétique. Elle a montré comment le bonus au financement participatif intégré dans les appels d'offres de la Commission de régulation de l'énergie pour les projets d'ENR pourrait porter les montants à collecter par les acteurs du financement participatif jusqu'à 103 M€ par an sur les cinq prochaines années. Cette nouvelle ampleur soulève trois enjeux pour le financement participatif de la transition énergétique :

1. L'équilibre entre ancrage local de l'investissement et la disponibilité d'une réserve d'épargne suffisante.
2. L'implication accrue des citoyens via des outils d'investissement en capital, qui nécessite plus de pédagogie.
3. Le conflit entre la part minimale de financement participatif à atteindre et le plafond légal des collectes pour les plateformes, qui peut limiter la taille des projets.

¹ Lire le Guide du financement participatif pour le développement des territoires ici : https://issuu.com/financementparticipatiffrance/docs/fpf-guide-pratique_dvpt_territoire-

Table ronde n°1 : Quelles incitations pour accompagner l'essor du financement participatif dans le développement des énergies renouvelables ?

Animée par **Benoît Leguet**, Directeur Général – I4CE, Institute for Climate Economics.

▪ **Virginie SCHWARZ**, Directrice de l'Energie – ministère de la Transition écologique et solidaire

▪ **Vincent CLERC**, Chef de projets – Enerfip

▪ **Amaury BLAIS**, Président – Lendosphère.

▪ **Emmanuel JULIEN**, Président du Directoire – SERGIES

1. VIRGINIE SCHWARZ – CONTEXTE ET ENJEUX :

Virginie Schwarz a rappelé l'objectif du doublement du rythme actuel de déploiement des énergies renouvelables pour atteindre 23% de la consommation énergétique en 2020. Elle a distingué trois enjeux pour atteindre cet objectif : i) la levée des obstacles administratifs, ii) la baisse des coûts de chaque filière et iii) la mobilisation des financements nécessaires aux investissements dans les installations de production, estimés à 9 milliards d'ici 2018, et de 20 à 30 milliards à l'horizon 2023. Mme Schwarz a souligné l'importance pour le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) de favoriser le financement participatif pour la production d'énergie décentralisée qui permet d'améliorer la conception des projets en mobilisant les riverains, d'augmenter leur acceptabilité et d'éviter d'éventuels recours.

Virginie Schwarz a également souligné la volonté du gouvernement de poursuivre le soutien au financement participatif et de prolonger le bonus financement participatif dans le cadre des futurs appels d'offres. Elle a indiqué que ses règles et son niveau pourrait être modifiés en cas d'inadéquation forte avec les retours d'expérience du terrain.

2. VINCENT CLERC – PRESENTATION D'ENERFIP :

Vincent Clerc a présenté Enerfip, plateforme de financement participatif dédiée aux projets d'ENR, à travers deux projets dans lesquels la plateforme est impliquée :

1. Le projet de la Planèze, qui a rassemblé 700 000 € en deux collectes. Vincent Clerc a pointé l'efficacité des permanences assurées pour donner les informations et permettre aux riverains de faire leur investissement, à 45% par chèque et non sur la plateforme.
2. Le projet de la Renardière, qui vise la collecte d'1 M€ en prise de participation au capital de la société de projet. La pérennité de cette entrée des citoyens au capital sera assurée par la création d'une société citoyenne qui les représentera.

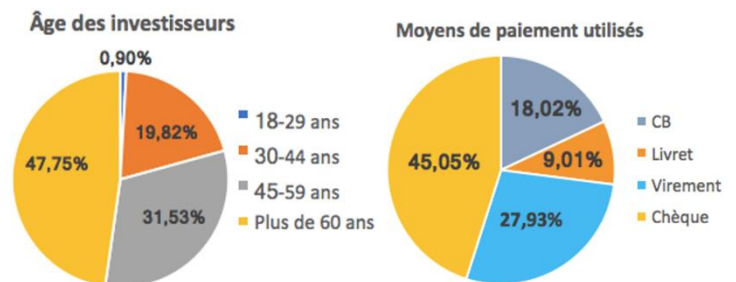


Figure 1 - Projet éolien de la Planèze

Vincent Clerc a indiqué ce qu'étaient pour lui les apports du financement participatif : la possibilité pour les financeurs de donner du sens à leur investissement, l'opportunité pour les développeurs de projets de renforcer leur connaissance du contexte territorial, le renforcement des capacités d'ingénierie financière des financeurs au niveau local.

3. AMAURY BLAIS – PRESENTATION DE LENDOSPHERE :

Après avoir présenté Lendosphère, une plateforme dédiée aux projets ENR, Amaury Blais a remarqué les demandes croissantes des collectivités locales pour le financement participatif. Ce désir d'implication des habitants du territoire est également partagé par les porteurs de projet.

Il a montré comment Lendosphère encourage la participation des riverains de trois façons différentes en proposant :

- Des taux de rémunération bonifiés pour les riverains ;
- La possibilité d'investir des montants plus élevés ;
- L'organisation d'une phase de collecte exclusive pour ces territoires.

Il a souligné que les conditions du bonus de financement participatif qui limite la prise en compte du financement participatif au département où se situe le projet, et aux départements limitrophes seraient difficiles à atteindre dans certaines régions isolées comme la Corse. Les nouvelles collectes prenant en compte le bonus pourraient nécessiter des montages financiers plus complexes pour pouvoir garantir des chances de réussite aux projets.

Amaury Blais a aussi présenté une collecte de Lendosphère qui sort de l'esprit du financement projet par projet : le groupe Générale du Solaire a collecté 2,5 M€ en minibons pour financer son développement de façon globale.

4. EMMANUEL JULIEN – PRESENTATION DE SERGIES

Emmanuel Julien a présenté SERGIES : la filiale spécialisée dans les ENR de la SEM Sorégies, elle-même créée à l'initiative du syndicat d'électricité du département, Energies Vienne. SERGIES a été créée pour investir et prendre des participations dans des projets de développement des ENR au niveau local. Le financement participatif entre dans le cadre de cette politique car il garantit des revenus directs aux particuliers qui investissent dans les projets, et non plus indirects via les collectivités territoriales.

Emmanuel Julien a indiqué que SERGIES travaille avec différents types d'acteurs du financement participatif. Outre les plateformes de financement participatif (Lumo en particulier), une collecte via un compte de dépôt à terme a permis de récolter 1 M€, avec un taux relativement bas. Des prises de participation dans le capital des projets ont aussi été organisées : via le fonds d'investissement citoyen Energie Partagée Investissement, via des SEM créées sur des territoires. Les élus des territoires d'implantation de SERGIES ont décidé de recourir au financement participatif de façon systématique.

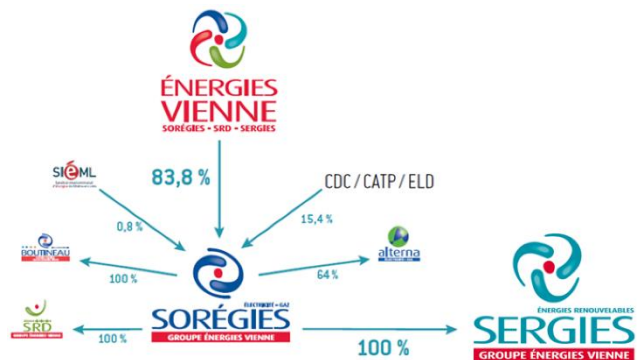


Figure 2 - Situation juridique de SERGIES

5. LES ECHANGES/DEBAT QUI ONT SUIVI ONT PORTE SUR :

- **La pérennité du bonus financement participatif des appels d'offres de la CRE.** Le cadre des appels d'offres doit donner de la visibilité aux acteurs. En conséquence, le bonus et son niveau ne seront modifiés qu'en cas d'inadéquation importante avec les surcoûts qu'il est censé en partie compenser.
- **Le moment opportun d'une collecte dans la vie d'un projet :** Il est plus difficile de mobiliser les financeurs de façon précoce pour des opérations encore abstraites, mais ensuite la rémunération proposée diminue avec le risque associé au projet.
- **La typologie des investisseurs :** les jeunes ne sont pas les seuls à utiliser le financement participatif. 40% des montants sont collectés auprès de personnes de plus de 60 ans. Cela encourage à conserver une diversité importante dans les modes de communication autour des projets (notamment via la presse écrite locale) et pour les outils de collecte en eux-mêmes.
- **La limitation des risques pour les investisseurs :** les plateformes ont un devoir d'information des financeurs. Le cadre fixé par les autorités de régulation vise à laisser les initiatives se déployer en réduisant le nombre de contre-références susceptibles de se développer.
- **La durée d'implication des investissements citoyens :** L'octroi du bonus requiert une part minimum de financement participatif dans l'investissement global du projet. La valeur absolue de cet investissement doit être conservée sur une période de trois ans. L'importance de laisser des portes de sorties pour les financeurs, dans la mesure où les projets proposant une échéance de remboursement courte attirent plus de fonds.

Table ronde n°2 : Comment généraliser l'émergence du financement participatif dans d'autres secteurs de la transition énergétique ?

Animée par **André Jaunay**, Administrateur – Financement Participatif France

- **Arnaud DELCASSE**, Dirigeant et co-fondateur – Scity.coop
- **Marie-Laure GUILLERMINET**, économiste – ADEME
- **Alex RAGUET**, Président et co-fondateur – Lumo & Président de European Crowdfunding Network (ECN)

1. ANDRE JAUNAY – CONTEXTE ET ENJEUX :

Pour dépasser le secteur de la production d'énergie, le financement participatif doit allouer des moyens aux autres projets qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les impacts environnementaux. Les liens de ces projets avec le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont une opportunité majeure de faire apparaître de nouvelles initiatives.

2. ARNAUD DELCASSE – LE COVOITURAGE COMME INITIATIVE DE COLLABORATION A IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Arnaud Delcasse a présenté Scity.coop, une Société Coopérative et Participative proposant des solutions de mobilité innovantes :

- La plateforme de covoiturage sur courtes distances en temps réel Rydigo, pour faciliter la complémentarité du covoiturage et des transports en commun.
- Les Chèques Covoiturage, qui servent aux employeurs à financer les trajets en covoiturage de leurs employés.

Arnaud Delcasse a souligné la complémentarité des impacts sociaux et environnementaux de ces initiatives. A la réduction des émissions de GES liées aux transports s'ajoute un accompagnement gratuit de personnes éloignées du monde du travail pour favoriser leur réinsertion professionnelle. Les initiatives de Scity.coop sont liées aux valeurs de l'ESS, un secteur dont Arnaud Delcasse a regretté qu'il ne soit pas davantage intégré dans l'écosystème du financement participatif.

3. MARIE-LAURE GUILLERMINET – FINANCEMENT PARTICIPATIF DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE HORS ENR DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Marie-Laure Guillerminet a expliqué les fondamentaux de l'étude menée par la direction régionale de l'ADEME sur le territoire des Hauts-de-France, qui mène un programme de Troisième Révolution Industrielle, digitale, environnementale et collaborative. Au vu des profondes différences dans la structuration des projets ENR et des projets d'efficacité énergétique, l'objectif de cette étude est de déterminer s'il existe des modes de financement mixtes sur ces sujets, en étudiant les initiatives de cinq à sept territoires de la région. Les retours d'expérience récoltés serviront à faciliter l'émergence de ces projets en saisissant mieux les leviers économiques et politiques dont les collectivités disposent pour les soutenir. Cette étude va débuter dans les mois qui viennent, et aboutira à un guide destiné aux collectivités territoriales.

4. ALEX RAGUET – DIVERSIFIER LA RECONNAISSANCE DES PROJETS DE TRANSITION ENERGETIQUE

Alex Raguet a présenté le European Crowdfunding Network (ECN), association professionnelle basée à Bruxelles qui promeut le financement participatif et les bonnes pratiques pour le pérenniser et à vocation à répondre à des appels d'offres sur des projets de recherche. Les appels d'offres ont un temps été concentrés sur les énergies renouvelables, mais un nombre croissant de projets émerge sur l'efficacité énergétique. Par ailleurs, le référentiel du label Financement Participatif pour la Croissance Verte (FPCV) qui sera officialisé prochainement inclut, au-delà des projets ENR, les projets de performance énergétique des bâtiments, des processus industriels, du secteur des transports, du secteur agricole, la foresterie durable ou encore les infrastructures d'adaptation au changement climatique. Il démontre la volonté de développer au sein du financement participatif un panel de projets ayant des impacts positifs et mesurables dans le prisme de la transition écologique et solidaire. Alex Raguet a donné en exemple la plateforme allemande Bettervest, qui réalise des collectes pour des projets de performance énergétique des systèmes de chauffage et d'éclairage.

5. UN LABEL POUR VALORISER TOUT TYPE DE PROJETS « VERTS »

Florence de Maupeou a précisé l'avancement de la fabrication du label. Ce projet, initié à la demande de FPF, est en cours de validation par la nouvelle équipe gouvernementale. Depuis un an, le MTES et FPF travaillent sur la mise en œuvre de ce label qui s'inscrit dans la lignée du label Transition énergétique et écologique pour le climat (TEEC) concernant les fonds d'investissement. Trois piliers définiraient les critères de labellisation :

1. L'éligibilité du projet,
2. La transparence de l'information
3. La mise en évidence de l'impact positif des projets.



Un contrôle des projets labellisés par les plateformes serait effectué afin de garantir l'apport des projets distingués à la transition énergétique et écologique.

6. LES ECHANGES/DEBAT QUI ONT SUIVI ONT PORTE SUR :

- **Les projets agricoles en financement participatif**, qui restent peu publicisés. Le label FPCV contribuerait à y remédier, mais des pistes comme la mise en place d'un système de gestion locative doivent aussi être creusées, notamment pour les projets viticoles.
- **Le lien entre financement participatif et collectivité territoriale**. Les collectivités territoriales peuvent maintenant soutenir les initiatives des habitants du territoire grâce à cet outil, ainsi que solliciter l'épargne des citoyens pour réaliser leurs propres projets. Par ailleurs, André Jaunay a évoqué deux projets menés par des collectivités territoriales en Corrèze et en Ardèche. Deux portails digitaux ont été construits pour informer les citoyens sur les projets menés avec du financement participatif sur leur territoire. Avec le renfort de relais sur le terrain et une bonne exposition médiatique, la connaissance de ces opportunités peut accélérer grandement les collectes.

Conclusion – Stéphanie Savel, Présidente - Financement Participatif France

Stéphanie Savel a conclu ce deuxième séminaire en soulignant l'importance des sujets évoqués lors de la matinée : ENR, efficacité énergétique des bâtiments, transports, ESS... pour parvenir à une transition écologique et solidaire. Elle a mis en avant trois enjeux :

- le fléchage de l'épargne des citoyens en France vers la transition écologique et solidaire ;
- le besoin de la mise en corrélation avec les différents acteurs du financement (privé, public, institutionnel) afin de dépasser certains clivages ;
- la capacité à modifier la vision des métiers du financement participatif et créer des liens afin d'être appuyé par une impulsion politique qui permettra de soutenir la dynamique sur le long terme.